



## Politique du District scolaire francophone du Nord-Ouest

### POLITIQUE 1.01

Page 1 de 1

---

Objet : **Utilisation des technologies de l'information et des communications**

En vigueur : 18 novembre 2003

Révision : 13 février 2017

---

En matière de politique relative à « **L'utilisation des technologies de l'information et des communications** », le District scolaire francophone du Nord-Ouest se référera à la Politique 311 adoptée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), dont la copie se retrouve au lien ci-dessous :

[Politique 311 - Utilisation des technologies de l'information et des communications \(TIC\) - MEDPE](#)